

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017
COMPTE RENDU

Le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Revonnas, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre DEGEZ,

Date de la convocation : 20.06.2017

PRESENTS Mrs DEGEZ, MARTINEZ, MATHIEUX, POMMATAU, FOILLERET, AIUDI, ROCHE, BURNICHON, NOELL, RATINET, Mmes BERGER, GAUTHIER, MAZUIR

SECRETAIRE DE SEANCE : M. AUIDI Romain

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente
- ❖ Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la commune de Revonnas au cours des exercices 2012 à 2016
- ❖ Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de l'Association Activités Loisirs de Revonnas au cours des exercices 2011-2012 à 2014-2015
- ❖ Questions diverses

❖ **Approbation du compte rendu du précédent conseil :**

Le compte rendu du 22 juin 2017 a été approuvé.

❖ **Délibérations :**

Le conseil municipal a pris la délibération suivante :

1- Projet réfection du toit de l'ancienne école

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de réfection du toit de l'ancienne école sur la partie entre la salle d'évolution et la mairie.

Pour la réalisation de celui-ci, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'inscrire ce projet au budget 2017 et de solliciter des aides pour le financement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal:

- **DECIDE** d'inscrire ce projet au budget principal 2017
- **AUTORISE** le maire à faire des demandes de subventions pour le financement

❖ **Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de la commune de Revonnas au cours des exercices 2012 à 2016**

Monsieur le Maire rappelle l'historique de la commune ayant amené la Chambre Régionale des Comptes à effectuer un examen sur la gestion de la commune au cours des exercices 2012 à 2016.

Monsieur le Maire, Monsieur le Premier Adjoint et Madame la Deuxième Adjointe procède à la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

❖ **Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes concernant la gestion de l'Association Activités Loisirs de Revonnas au cours des exercices 2011-2012 à 2014-2015**

Monsieur le Troisième Adjoint procède à la lecture du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur le Maire explique les actions menées par la commune suite aux recommandations faite par la Chambre Régionale des Comptes :

- **Recommandation N°1** : *présenter au Conseil municipal la programmation prévisionnelle des investissements pour la période 2017-2020* : un programme pluriannuel== d'investissement est en cours d'élaboration par les élus
- **Recommandation N°2** : *Renégocier les conditions financières des emprunts* : les élus ont rencontré le prêteur de la commune qui n'a pu faire une proposition intéressante pour la commune.
- **Recommandation N°3** : *Respecter l'obligation de faire adopter par le conseil municipal les subventions annuelles versées à chaque association* : le conseil municipal respecte cette obligation depuis l'exercice 2016 et a également exigé des associations bénéficiant de subvention de fournir un bilan financier complet et de faire une demande motivée.

**Le Prochain conseil municipal est fixé
au jeudi 27 juillet 2017 à 20 heures**